



enchères publiques immobilières

Par **bs62**, le **05/12/2022** à **13:17**

Bonjour

suite à une adjudication immobilière publique après une saisie , où est déposé l argent de la vente?

ensuite comment est il réparti pour les créanciers et par qui?

enfin où peut on récupérer le solde disponible (en l absence d information sur son droit) ?

merci